

Nouvelles du 24 Juillet

- **Démarchage abusif**

Ces dernières semaines, les habitants sont la cible de démarcheurs à domicile peu scrupuleux, qui n'hésitent pas à profiter de la vulnérabilité de certains.

Il est demandé de ne pas laisser entrer les vendeurs chez soi, d'exiger les coordonnées du vendeur, de son entreprise (demander une carte professionnelle) et de contrôler, et surtout ne rien signer.

Si vous avez déjà signé un document, vous avez un délai de rétractation de 14 jours sans aucun frais.

Ne donner en aucun cas d'argent, de coordonnées bancaires, de numéro de carte bancaire, de papiers d'identité, de copie de facture, ni d'identifiant et de mot de passe.

En cas de doute, sollicitez et prévenez la Gendarmerie de Rosporden (02 98 59 20 20)

- **Des masques à votre disposition**

Suite à l'allocution du premier ministre Jean Castex du 16 juillet, nous savons à présent que le port du masque **est obligatoire dans les lieux publics clos dès le Lundi 20 Juillet.**

Les Saint-Yviens-nes qui n'ont pu récupérer leur masque lors des distributions de Mai et Juin peuvent venir le retirer en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Distribution de masques en tissu Grand Public à tous les saint-yviens de plus de 10 ans (année 2009)

Pour retirer un masque grand public en tissu (normé AFNOR), il faudra justifier d'une résidence sur Saint-Yvi et présenter :

* Une pièce d'identité

* Le livret de famille, il sera exigé pour les familles avec des enfants mineurs

- **Exposition Peinture**

Du 1er au 16 Août, l'association Locmaria an Hent à Saint-Yvi propose une exposition des oeuvres d'Adolphe-Marie BEAUFRERE et KIM-EN-JOONG

Ouverte tous les jours pendant la période de 15h à 17h à la chapelle de Locmaria An Hent

Pour découvrir les artistes, vous pouvez cliquer sur les liens suivants [Adolphe-Marie Beaufrère](#) et [Kimenjoong](#)

- **Nouveau dans la Commune**

Installation au 5 place de la Mairie d'Hélène BOURHIS qui pratique **la relaxation active**, qui invite à découvrir les fabuleuses capacités de votre corps

Adultes, adolescents et enfants, elle vous reçoit au cabinet les mercredi, vendredi et samedi

Pour plus d'informations : 06 84 93 80 33 ou bourhis.helene@wanadoo.fr

- **Le Restaurant "Le Terroir"** prendra congés du 10 au 28 Août. Réouverture Lundi 30 Août

- **Civisme**

Il est interdit **de brûler des végétaux en extérieur**, et d'allumer des feux (barbecues,...) dans les espaces naturels.

Les activités d'élagages et forestières doivent impérativement être autorisées selon les conditions prévues par le Code Rural.

Il est strictement interdit de jeter les tontes de pelouses dans les fossés, ce qui provoque des bouchons dans les buses et des débordements potentiels en cas de fortes pluies !!!

" La protection de notre environnement dépend de l'attitude responsable de tous !"

Nous vous rappelons les heures de jardinage et bricolage autorisées pour entretenir de bonnes relations de voisinage :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,

Les samedis de 9h00 à 19h00, Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

- **Pharmacie de garde du 25 au 31 Juillet : Pharmacie Célin - 52 rue Jean Jaurès, 29390 SCAER - 02 98 59 40 57**

- **Travaux**

Des travaux, aux arrêts de bus du Bourg et devant l'école rue Jean Jaurès, se dérouleront jusqu'au 4 Août pour permettre une mise en conformité des accès PMR (Personne à Mobilité Réduite)

L'ensemble des élus et des agents communaux vous souhaitent un bon week-end.

Soyez vigilants et restons prudents car le virus reste très présent